



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-35270>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-35270**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville du Havre

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Construction du nouveau gymnase Edouard Vaillant et de ses aménagements extérieurs

Description : - Objet (cf. art 2-1 du règlement de la consultation) L'opération citée en titre de la présente consultation se déroule en deux phases : Phase 1 : La construction du nouveau gymnase Edouard Vaillant doté d'un plateau multisport avec une tribune de 380 places assises, d'un dojo, de 10 vestiaires adaptés à l'activité sportive du handball, de l'athlétisme et du football ; Phase 2 : La déconstruction du gymnase actuel et l'aménagement d'un demi-terrain de football synthétique et des aménagements extérieurs. - Décomposition (cf. art 3-1 du règlement de la consultation) La présente consultation concerne les lots n°02 à 15 et 17. A titre informatif, les lots n°01 et 16 feront l'objet d'une consultation ultérieure. Les candidats sont autorisés à présenter une offre pour un ou plusieurs lots. S'ils souhaitent soumissionner à plusieurs lots, il est demandé que soit présentée une offre distincte par lot

Identifiant de la procédure : 6d5575ae-b067-4c2a-aef2-dd2941c0a330

Identifiant interne : 24FT-VDH-1538-W

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45223220 Travaux de gros œuvre

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 15

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : GROS OEUVRE

Description : GROS OEUVRE

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262522 Travaux de maçonnerie

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée (cf. art 3-2-1 du règlement de la consultation) Le marché débute à compter de sa date de notification et prend fin au terme de la garantie de parfait achèvement si toutes les obligations du titulaire ont été remplies. A défaut, cette durée peut être prolongée par le maître d'ouvrage dans l'attente de la réalisation des obligations non remplies. Le marché n'est pas reconductible. - Délais d'exécution (cf. art 3-2-2 du règlement de la consultation) Par dérogation à l'article 28 du Ccag Travaux : Phase 1 : Pour les lots n°02 à 13 et 17, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 14 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phase 2 : Pour les lots n° 01 et

16, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 4 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phases 1 et 2 : Pour les lots n°14 et 15, le délai global d'exécution des deux phases est à titre indicatif de 18 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois pour chacune des phases. A titre indicatif, il est prévu que la période de préparation de la phase 1 démarre en septembre 2024. - Forme juridique de l'attributaire (cf. art 3-4 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. - Visite des lieux (cf. art 4-3 du règlement de la consultation) Aucune visite des lieux n'est imposée. Le candidat est libre de se rendre sur les lieux de sa propre initiative. Le site est libre d'accès. - Jugement des offres (cf. art 6-2 du règlement de la consultation) ** Critère n°1 : Valeur technique notée sur 50 points La valeur technique est appréciée selon une valeur croissante de mérite à partir du mémoire technique remis par le candidat sur la base des sous-critères suivants : * Pour le lot 2 uniquement : Sous-critères : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 8 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 4 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 8 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 4 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) F. Pertinence des mesures de sécurité, d'accessibilité, des installations de chantier et du plan de phasage de chantier (sur 6 points) * Pour tous les autres lots : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 10 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 5 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 10 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 5 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) ** Critère n°2 : Prix des prestations noté sur 50 points - pour tous les lots Le prix des prestations est apprécié à partir du montant total Ht indiqué dans l'acte d'engagement

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les références consistent en la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des cinq dernières années (les références présentées au-delà des 5 dernières années ne seront pas prises en compte),

assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Documents à remettre par les candidats (cf. art 5-1 du règlement de la consultation) * Certificats de qualification ou références équivalentes pour chacun des lots. En l'absence de références, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718,](https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718)

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1440718>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variante : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 29/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : CHARPENTE ET OSSATURE BOIS - BARDAGES

Description : CHARPENTE ET OSSATURE BOIS - BARDAGES

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261100 Travaux de charpente

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée (cf. art 3-2-1 du règlement de la consultation) Le marché débute à compter de sa date de notification et prend fin au terme de la garantie de parfait achèvement si toutes les obligations du titulaire ont été remplies. A défaut, cette durée peut être prolongée par le maître d'ouvrage dans l'attente de la réalisation des obligations non remplies. Le marché n'est pas reconductible. - Délais d'exécution (cf. art 3-2-2 du règlement de la consultation) Par dérogation à l'article 28 du Ccag Travaux : Phase 1 : Pour les lots n°02 à 13 et 17, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 14 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phase 2 : Pour les lots n° 01 et 16, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 4 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phases 1 et 2 : Pour les lots n°14 et 15, le délai global d'exécution des deux phases est à titre indicatif de 18 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois pour chacune des phases. A titre indicatif, il est prévu que la période de préparation de la phase 1 démarre en septembre 2024. - Forme juridique de l'attributaire (cf. art 3-4 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée

par l'acheteur. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. - Visite des lieux (cf. art 4-3 du règlement de la consultation) Aucune visite des lieux n'est imposée. Le candidat est libre de se rendre sur les lieux de sa propre initiative. Le site est libre d'accès. - Jugement des offres (cf. art 6-2 du règlement de la consultation) ** Critère n°1 : Valeur technique notée sur 50 points La valeur technique est appréciée selon une valeur croissante de mérite à partir du mémoire technique remis par le candidat sur la base des sous-critères suivants : * Pour le lot 2 uniquement : Sous-critères : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 8 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 4 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 8 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 4 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) F. Pertinence des mesures de sécurité, d'accessibilité, des installations de chantier et du plan de phasage de chantier (sur 6 points) * Pour tous les autres lots : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 10 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 5 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 10 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 5 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) ** Critère n°2 : Prix des prestations noté sur 50 points - pour tous les lots Le prix des prestations est apprécié à partir du montant total Ht indiqué dans l'acte d'engagement

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les références consistent en la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des cinq dernières années (les références présentées au-delà des 5 dernières années ne seront pas prises en compte), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Documents à remettre par les candidats (cf. art 5-1 du

règlement de la consultation) * Certificats de qualification ou références équivalentes pour chacun des lots. En l'absence de références, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1440718>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 29/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : COUVERTURE BAC ACIER

Description : COUVERTURE BAC ACIER

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261210 Travaux de couverture

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée (cf. art 3-2-1 du règlement de la consultation) Le marché débute à compter de sa date de notification et prend fin au terme de la garantie de parfait achèvement si toutes les obligations du titulaire ont été remplies. A défaut, cette durée peut être prolongée par le maître d'ouvrage dans l'attente de la réalisation des obligations non remplies. Le marché n'est pas reconductible. - Délais d'exécution (cf. art 3-2-2 du règlement de la consultation) Par dérogation à l'article 28 du Ccag Travaux : Phase 1 : Pour les lots n°02 à 13 et 17, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 14 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phase 2 : Pour les lots n° 01 et 16, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 4 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phases 1 et 2 : Pour les lots n°14 et 15, le délai global d'exécution des deux phases est à titre indicatif de 18 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois pour chacune des phases. A titre indicatif, il est prévu que la période de préparation de la phase 1 démarre en septembre 2024. - Forme juridique de l'attributaire (cf. art 3-4 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. - Visite des lieux (cf. art 4-3 du règlement de la consultation) Aucune visite des lieux n'est imposée. Le candidat est libre de se rendre sur les lieux de sa propre initiative. Le site est libre d'accès. - Jugement des offres (cf. art 6-2 du règlement de la consultation) ** Critère n°1 : Valeur technique notée sur 50 points La valeur technique est appréciée selon une valeur croissante de mérite à partir du mémoire technique remis par le candidat sur la base des

sous-critères suivants : * Pour le lot 2 uniquement : Sous-critères : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 8 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 4 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 8 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 4 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) F. Pertinence des mesures de sécurité, d'accessibilité, des installations de chantier et du plan de phasage de chantier (sur 6 points) * Pour tous les autres lots : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 10 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 5 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 10 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 5 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) ** Critère n°2 : Prix des prestations noté sur 50 points - pour tous les lots Le prix des prestations est apprécié à partir du montant total Ht indiqué dans l'acte d'engagement

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les références consistent en la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des cinq dernières années (les références présentées au-delà des 5 dernières années ne seront pas prises en compte), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Documents à remettre par les candidats (cf. art 5-1 du règlement de la consultation) * Certificats de qualification ou références équivalentes pour chacun des lots. En l'absence de références, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718)

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1440718>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 29/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : MENUISERIES ALUMINIUM - FERMETURES - METALLERIE

Description : MENUISERIES ALUMINIUM - FERMETURES - METALLERIE

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée (cf. art 3-2-1 du règlement de la consultation) Le marché débute à compter de sa date de notification et prend fin au terme de la garantie de parfait achèvement si toutes les obligations du titulaire ont été remplies. A défaut, cette durée peut être prolongée par le maître d'ouvrage dans l'attente de la réalisation des obligations non remplies. Le marché n'est pas reconductible. - Délais d'exécution (cf. art 3-2-2 du règlement de la consultation) Par dérogation à l'article 28 du Ccag Travaux : Phase 1 : Pour les lots n°02 à 13 et 17, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 14 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phase 2 : Pour les lots n° 01 et 16, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 4 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phases 1 et 2 : Pour les lots n°14 et 15, le délai global d'exécution des deux phases est à titre indicatif de 18 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois pour chacune des phases. A titre indicatif, il est prévu que la période de préparation de la phase 1 démarre en septembre 2024. - Forme juridique de l'attributaire (cf. art 3-4 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. - Visite des lieux (cf. art 4-3 du règlement de la consultation) Aucune visite des lieux n'est imposée. Le candidat est libre de se rendre sur les lieux de sa propre initiative. Le site est libre d'accès. - Jugement des offres (cf. art 6-2 du règlement de la consultation) ** Critère n°1 : Valeur technique notée sur 50 points La valeur technique est appréciée selon une valeur croissante de mérite à partir du mémoire technique remis par le candidat sur la base des sous-critères suivants : * Pour le lot 2 uniquement : Sous-critères : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 8 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 4 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 8 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de

la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 4 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) F. Pertinence des mesures de sécurité, d'accessibilité, des installations de chantier et du plan de phasage de chantier (sur 6 points) * Pour tous les autres lots : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 10 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 5 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 10 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 5 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) ** Critère n°2 : Prix des prestations noté sur 50 points - pour tous les lots Le prix des prestations est apprécié à partir du montant total Ht indiqué dans l'acte d'engagement

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les références consistent en la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des cinq dernières années (les références présentées au-delà des 5 dernières années ne seront pas prises en compte), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Documents à remettre par les candidats (cf. art 5-1 du règlement de la consultation) * Certificats de qualification ou références équivalentes pour chacun des lots. En l'absence de références, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718)

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1440718>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 29/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : MENUISERIES INTERIEURES

Description : MENUISERIES INTERIEURES

Identifiant interne : 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée (cf. art 3-2-1 du règlement de la consultation) Le marché débute à compter de sa date de notification et prend fin au terme de la garantie de parfait achèvement si toutes les obligations du titulaire ont été remplies. A défaut, cette durée peut être prolongée par le maître d'ouvrage dans l'attente de la réalisation des obligations non remplies. Le marché n'est pas reconductible. - Délais d'exécution (cf. art 3-2-2 du règlement de la consultation) Par dérogation à l'article 28 du Ccag Travaux : Phase 1 : Pour les lots n°02 à 13 et 17, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 14 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phase 2 : Pour les lots n° 01 et 16, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 4 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phases 1 et 2 : Pour les lots n°14 et 15, le délai global d'exécution des deux phases est à titre indicatif de 18 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois pour chacune des phases. A titre indicatif, il est prévu que la période de préparation de la phase 1 démarre en septembre 2024. - Forme juridique de l'attributaire (cf. art 3-4 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. - Visite des lieux (cf. art 4-3 du règlement de la consultation) Aucune visite des lieux n'est imposée. Le candidat est libre de se rendre sur les lieux de sa propre initiative. Le site est libre d'accès. - Jugement des offres (cf. art 6-2 du règlement de la consultation) ** Critère n°1 : Valeur technique notée sur 50 points La valeur technique est appréciée selon une valeur croissante de mérite à partir du mémoire technique remis par le candidat sur la base des sous-critères suivants : * Pour le lot 2 uniquement : Sous-critères : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 8 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 4 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 8 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 4 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) F. Pertinence des mesures de sécurité, d'accessibilité, des installations de chantier et du plan de phasage de chantier (sur 6 points) * Pour tous les autres lots : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 10

points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 5 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 10 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 5 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) ** Critère n°2 : Prix des prestations noté sur 50 points - pour tous les lots Le prix des prestations est apprécié à partir du montant total Ht indiqué dans l'acte d'engagement

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les références consistent en la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des cinq dernières années (les références présentées au-delà des 5 dernières années ne seront pas prises en compte), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Documents à remettre par les candidats (cf. art 5-1 du règlement de la consultation) * Certificats de qualification ou références équivalentes pour chacun des lots. En l'absence de références, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1440718>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 29/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : CLOISONS - DOUBLAGES - PLAFONDS

Description : CLOISONS - DOUBLAGES - PLAFONDS

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45421141 Travaux de cloisonnement

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée (cf. art 3-2-1 du règlement de la consultation) Le marché débute à compter de sa date de notification et prend fin au terme de la garantie de parfait achèvement si toutes les obligations du titulaire ont été remplies. A défaut, cette durée peut être prolongée par le maître d'ouvrage dans l'attente de la réalisation des obligations non remplies. Le marché n'est pas reconductible. - Délais d'exécution (cf. art 3-2-2 du règlement de la consultation) Par dérogation à l'article 28 du Ccag Travaux : Phase 1 : Pour les lots n°02 à 13 et 17, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 14 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phase 2 : Pour les lots n° 01 et 16, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 4 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phases 1 et 2 : Pour les lots n°14 et 15, le délai global d'exécution des deux phases est à titre indicatif de 18 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois pour chacune des phases. A titre indicatif, il est prévu que la période de préparation de la phase 1 démarre en septembre 2024. - Forme juridique de l'attributaire (cf. art 3-4 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. - Visite des lieux (cf. art 4-3 du règlement de la consultation) Aucune visite des lieux n'est imposée. Le candidat est libre de se rendre sur les lieux de sa propre initiative. Le site est libre d'accès. - Jugement des offres (cf. art 6-2 du règlement de la consultation) ** Critère n°1 : Valeur technique notée sur 50 points La valeur technique est appréciée selon une valeur croissante de mérite à partir du mémoire technique remis par le candidat sur la base des sous-critères suivants : * Pour le lot 2 uniquement : Sous-critères : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 8 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 4 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 8 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 4 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) F. Pertinence des mesures de sécurité, d'accessibilité, des installations de chantier et du plan de phasage de chantier (sur 6 points) * Pour tous les autres lots : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 10 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 5 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 10 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 5 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) ** Critère n°2 : Prix des prestations noté sur 50 points - pour tous les lots Le prix des prestations est apprécié à partir du montant total Ht indiqué dans l'acte d'engagement

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les références consistent en la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des cinq dernières années (les références présentées au-delà des 5 dernières années ne seront pas prises en compte), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Documents à remettre par les candidats (cf. art 5-1 du règlement de la consultation) * Certificats de qualification ou références équivalentes pour chacun des lots. En l'absence de références, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1440718>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 29/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requisite

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : REVETEMENTS DE SOLS - FAÏENCES

Description : REVETEMENTS DE SOLS - FAÏENCES

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45432130 Travaux de revêtements de sols

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée (cf. art 3-2-1 du règlement de la consultation) Le marché débute à compter de sa date de notification et prend fin au terme de la garantie de parfait achèvement si toutes les obligations du titulaire ont été remplies. A défaut, cette durée peut être prolongée par le maître d'ouvrage dans l'attente de la réalisation des obligations non remplies. Le marché n'est pas reconductible. - Délais d'exécution (cf. art 3-2-2 du règlement de la consultation) Par dérogation à l'article 28 du Ccag Travaux : Phase 1 : Pour les lots n°02 à 13 et 17, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 14 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phase 2 : Pour les lots n° 01 et 16, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 4 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phases 1 et 2 : Pour les lots n°14 et 15, le délai global d'exécution des deux phases est à titre indicatif de 18 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois pour chacune des phases. A titre indicatif, il est prévu que la période de préparation de la phase 1 démarre en septembre 2024. - Forme juridique de l'attributaire (cf. art 3-4 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. - Visite des lieux (cf. art 4-3 du règlement de la consultation) Aucune visite des lieux n'est imposée. Le candidat est libre de se rendre sur les lieux de sa propre initiative. Le site est libre d'accès. - Jugement des offres (cf. art 6-2 du règlement de la consultation) ** Critère n°1 : Valeur technique notée sur 50 points La valeur technique est appréciée selon une valeur croissante de mérite à partir du mémoire technique remis par le candidat sur la base des sous-critères suivants : * Pour le lot 2 uniquement : Sous-critères : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 8 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 4 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 8 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 4 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) F. Pertinence des mesures de sécurité, d'accessibilité, des installations de chantier et du plan de phasage de chantier (sur 6 points) * Pour tous les autres lots : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 10 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 5 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 10 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 5 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) ** Critère n°2 : Prix des prestations noté sur 50 points - pour tous les lots Le prix des prestations est apprécié à partir du montant total Ht indiqué dans l'acte d'engagement

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les références consistent en la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des cinq dernières années (les références présentées au-delà des 5 dernières années ne seront pas prises en compte), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Documents à remettre par les candidats (cf. art 5-1 du règlement de la consultation) * Certificats de qualification ou références équivalentes pour chacun des lots. En l'absence de références, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1440718>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 29/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requisite

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0008

Titre : PEINTURE

Description : PEINTURE

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45442100 Travaux de peinture

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les

candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée (cf. art 3-2-1 du règlement de la consultation) Le marché débute à compter de sa date de notification et prend fin au terme de la garantie de parfait achèvement si toutes les obligations du titulaire ont été remplies. A défaut, cette durée peut être prolongée par le maître d'ouvrage dans l'attente de la réalisation des obligations non remplies. Le marché n'est pas reconductible. - Délais d'exécution (cf. art 3-2-2 du règlement de la consultation) Par dérogation à l'article 28 du Ccag Travaux : Phase 1 : Pour les lots n°02 à 13 et 17, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 14 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phase 2 : Pour les lots n° 01 et 16, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 4 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phases 1 et 2 : Pour les lots n°14 et 15, le délai global d'exécution des deux phases est à titre indicatif de 18 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois pour chacune des phases. A titre indicatif, il est prévu que la période de préparation de la phase 1 démarre en septembre 2024. - Forme juridique de l'attributaire (cf. art 3-4 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. - Visite des lieux (cf. art 4-3 du règlement de la consultation) Aucune visite des lieux n'est imposée. Le candidat est libre de se rendre sur les lieux de sa propre initiative. Le site est libre d'accès. - Jugement des offres (cf. art 6-2 du règlement de la consultation) ** Critère n°1 : Valeur technique notée sur 50 points La valeur technique est appréciée selon une valeur croissante de mérite à partir du mémoire technique remis par le candidat sur la base des sous-critères suivants : * Pour le lot 2 uniquement : Sous-critères : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 8 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 4 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 8 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 4 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) F. Pertinence des mesures de sécurité, d'accessibilité, des installations de chantier et du plan de phasage de chantier (sur 6 points) * Pour tous les autres lots : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 10 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 5 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 10 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 5 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) ** Critère n°2 : Prix des prestations noté sur 50 points - pour tous les lots Le prix des prestations est apprécié à partir du montant total Ht indiqué dans l'acte d'engagement

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc)

/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les références consistent en la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des cinq dernières années (les références présentées au-delà des 5 dernières années ne seront pas prises en compte), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Documents à remettre par les candidats (cf. art 5-1 du règlement de la consultation) * Certificats de qualification ou références équivalentes pour chacun des lots. En l'absence de références, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1440718>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 29/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0009

Titre : EQUIPEMENTS SPORTIFS

Description : EQUIPEMENTS SPORTIFS

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv): 37400000 Articles et équipements de sport

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée (cf. art 3-2-1 du règlement de la consultation) Le marché débute à compter de sa date de notification et prend fin au terme de la garantie de parfait achèvement si toutes les obligations du titulaire ont été remplies. A défaut,

cette durée peut être prolongée par le maître d'ouvrage dans l'attente de la réalisation des obligations non remplies. Le marché n'est pas reconductible. - Délais d'exécution (cf. art 3-2-2 du règlement de la consultation) Par dérogation à l'article 28 du Ccag Travaux : Phase 1 : Pour les lots n°02 à 13 et 17, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 14 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phase 2 : Pour les lots n° 01 et 16, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 4 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phases 1 et 2 : Pour les lots n°14 et 15, le délai global d'exécution des deux phases est à titre indicatif de 18 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois pour chacune des phases. A titre indicatif, il est prévu que la période de préparation de la phase 1 démarre en septembre 2024. - Forme juridique de l'attributaire (cf. art 3-4 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. - Visite des lieux (cf. art 4-3 du règlement de la consultation) Aucune visite des lieux n'est imposée. Le candidat est libre de se rendre sur les lieux de sa propre initiative. Le site est libre d'accès. - Jugement des offres (cf. art 6-2 du règlement de la consultation) ** Critère n°1 : Valeur technique notée sur 50 points La valeur technique est appréciée selon une valeur croissante de mérite à partir du mémoire technique remis par le candidat sur la base des sous-critères suivants : * Pour le lot 2 uniquement : Sous-critères : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 8 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 4 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 8 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 4 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) F. Pertinence des mesures de sécurité, d'accessibilité, des installations de chantier et du plan de phasage de chantier (sur 6 points) * Pour tous les autres lots : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 10 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 5 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 10 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 5 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) ** Critère n°2 : Prix des prestations noté sur 50 points - pour tous les lots Le prix des prestations est apprécié à partir du montant total Ht indiqué dans l'acte d'engagement

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les références consistent en la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des cinq dernières années (les références présentées au-delà des 5 dernières années ne seront pas prises en compte), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Documents à remettre par les candidats (cf. art 5-1 du règlement de la consultation) * Certificats de qualification ou références équivalentes pour chacun des lots. En l'absence de références, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1440718>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 29/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0010

Titre : PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION

Description : PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION

Identifiant interne : 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45330000 Travaux de plomberie

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée (cf. art 3-2-1 du règlement de la consultation) Le marché débute à compter de sa date de notification et prend fin au terme de la garantie de parfait achèvement si toutes les obligations du titulaire ont été remplies. A défaut, cette durée peut être prolongée par le maître d'ouvrage dans l'attente de la réalisation des obligations non remplies. Le marché n'est pas reconductible. - Délais d'exécution (cf. art 3-2-2 du règlement de la consultation) Par dérogation à l'article 28 du Ccag Travaux : Phase 1 : Pour les lots n°02 à 13 et 17, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 14 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phase 2 : Pour les lots n° 01 et 16, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 4 mois de travaux, hors période de

préparation de 2 mois. Phases 1 et 2 : Pour les lots n°14 et 15, le délai global d'exécution des deux phases est à titre indicatif de 18 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois pour chacune des phases. A titre indicatif, il est prévu que la période de préparation de la phase 1 démarre en septembre 2024. - Forme juridique de l'attributaire (cf. art 3-4 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. - Visite des lieux (cf. art 4-3 du règlement de la consultation) Aucune visite des lieux n'est imposée. Le candidat est libre de se rendre sur les lieux de sa propre initiative. Le site est libre d'accès. - Jugement des offres (cf. art 6-2 du règlement de la consultation) ** Critère n°1 : Valeur technique notée sur 50 points La valeur technique est appréciée selon une valeur croissante de mérite à partir du mémoire technique remis par le candidat sur la base des sous-critères suivants : * Pour le lot 2 uniquement : Sous-critères : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 8 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 4 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 8 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 4 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) F. Pertinence des mesures de sécurité, d'accessibilité, des installations de chantier et du plan de phasage de chantier (sur 6 points) * Pour tous les autres lots : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 10 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 5 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 10 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 5 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) ** Critère n°2 : Prix des prestations noté sur 50 points - pour tous les lots Le prix des prestations est apprécié à partir du montant total Ht indiqué dans l'acte d'engagement

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les références consistent en la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des cinq dernières années (les références présentées au-delà des 5 dernières années ne seront pas prises en compte), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Documents à remettre par les candidats (cf. art 5-1 du règlement de la consultation) * Certificats de qualification ou références équivalentes pour chacun des lots. En l'absence de références, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1440718>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variante : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 29/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0011

Titre : ELECTRICITE

Description : ELECTRICITE

Identifiant interne : 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09310000 Électricité

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée (cf. art 3-2-1 du règlement de la consultation) Le marché débute à compter de sa date de notification et prend fin au terme de la garantie de parfait achèvement si toutes les obligations du titulaire ont été remplies. A défaut, cette durée peut être prolongée par le maître d'ouvrage dans l'attente de la réalisation des obligations non remplies. Le marché n'est pas reconductible. - Délais d'exécution (cf. art 3-2-2 du règlement de la consultation) Par dérogation à l'article 28 du Ccag Travaux : Phase 1 : Pour les lots n°02 à 13 et 17, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 14 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phase 2 : Pour les lots n° 01 et 16, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 4 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phases 1 et 2 : Pour les lots n°14 et 15, le délai global d'exécution des deux phases est à titre indicatif de 18 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois pour chacune des phases. A titre indicatif, il est prévu que la période de préparation de la phase 1 démarre en septembre 2024. - Forme juridique de l'attributaire (cf. art 3-4 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. - Visite des

lieux (cf. art 4-3 du règlement de la consultation) Aucune visite des lieux n'est imposée. Le candidat est libre de se rendre sur les lieux de sa propre initiative. Le site est libre d'accès. - Jugement des offres (cf. art 6-2 du règlement de la consultation) ** Critère n°1 : Valeur technique notée sur 50 points La valeur technique est appréciée selon une valeur croissante de mérite à partir du mémoire technique remis par le candidat sur la base des sous-critères suivants : * Pour le lot 2 uniquement : Sous-critères : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 8 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 4 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 8 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 4 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) F. Pertinence des mesures de sécurité, d'accessibilité, des installations de chantier et du plan de phasage de chantier (sur 6 points) * Pour tous les autres lots : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 10 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 5 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 10 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 5 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) ** Critère n°2 : Prix des prestations noté sur 50 points - pour tous les lots Le prix des prestations est apprécié à partir du montant total Ht indiqué dans l'acte d'engagement

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les références consistent en la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des cinq dernières années (les références présentées au-delà des 5 dernières années ne seront pas prises en compte), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Documents à remettre par les candidats (cf. art 5-1 du règlement de la consultation) * Certificats de qualification ou références

équivalentes pour chacun des lots. En l'absence de références, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1440718>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 29/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0012

Titre : ASCENSEUR

Description : ASCENSEUR

Identifiant interne : 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45313100 Travaux d'installation d'ascenseurs

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée (cf. art 3-2-1 du règlement de la consultation) Le marché débute à compter de sa date de notification et prend fin au terme de la garantie de parfait achèvement si toutes les obligations du titulaire ont été remplies. A défaut, cette durée peut être prolongée par le maître d'ouvrage dans l'attente de la réalisation des obligations non remplies. Le marché n'est pas reconductible. - Délais d'exécution (cf. art 3-2-2 du règlement de la consultation) Par dérogation à l'article 28 du Ccag Travaux : Phase 1 : Pour les lots n°02 à 13 et 17, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 14 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phase 2 : Pour les lots n° 01 et 16, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 4 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phases 1 et 2 : Pour les lots n°14 et 15, le délai global d'exécution des deux phases est à titre indicatif de 18 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois pour chacune des phases. A titre indicatif, il est prévu que la période de préparation de la phase 1 démarre en septembre 2024. - Forme juridique de l'attributaire (cf. art 3-4 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. - Visite des lieux (cf. art 4-3 du règlement de la consultation) Aucune visite des lieux n'est imposée. Le candidat est libre de se rendre sur les lieux de sa propre initiative. Le site est libre d'accès. - Jugement des offres (cf. art 6-2 du règlement de la consultation) ** Critère n°1 : Valeur technique notée sur 50 points La valeur technique est appréciée selon une valeur croissante de mérite à partir du mémoire technique remis par le candidat sur la base des

sous-critères suivants : * Pour le lot 2 uniquement : Sous-critères : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 8 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 4 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 8 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 4 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) F. Pertinence des mesures de sécurité, d'accessibilité, des installations de chantier et du plan de phasage de chantier (sur 6 points) * Pour tous les autres lots : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 10 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 5 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 10 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 5 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) ** Critère n°2 : Prix des prestations noté sur 50 points - pour tous les lots Le prix des prestations est apprécié à partir du montant total Ht indiqué dans l'acte d'engagement

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les références consistent en la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des cinq dernières années (les références présentées au-delà des 5 dernières années ne seront pas prises en compte), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Documents à remettre par les candidats (cf. art 5-1 du règlement de la consultation) * Certificats de qualification ou références équivalentes pour chacun des lots. En l'absence de références, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718)

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1440718>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 29/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0013

Titre : VOIRIE RESEAUX DIVERS (VRD)

Description : VOIRIE RESEAUX DIVERS (VRD)

Identifiant interne : 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112500 Travaux de terrassement

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée (cf. art 3-2-1 du règlement de la consultation) Le marché débute à compter de sa date de notification et prend fin au terme de la garantie de parfait achèvement si toutes les obligations du titulaire ont été remplies. A défaut, cette durée peut être prolongée par le maître d'ouvrage dans l'attente de la réalisation des obligations non remplies. Le marché n'est pas reconductible. - Délais d'exécution (cf. art 3-2-2 du règlement de la consultation) Par dérogation à l'article 28 du Ccag Travaux : Phase 1 : Pour les lots n°02 à 13 et 17, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 14 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phase 2 : Pour les lots n° 01 et 16, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 4 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phases 1 et 2 : Pour les lots n°14 et 15, le délai global d'exécution des deux phases est à titre indicatif de 18 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois pour chacune des phases. A titre indicatif, il est prévu que la période de préparation de la phase 1 démarre en septembre 2024. - Forme juridique de l'attributaire (cf. art 3-4 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. - Visite des lieux (cf. art 4-3 du règlement de la consultation) Aucune visite des lieux n'est imposée. Le candidat est libre de se rendre sur les lieux de sa propre initiative. Le site est libre d'accès. - Jugement des offres (cf. art 6-2 du règlement de la consultation) ** Critère n°1 : Valeur technique notée sur 50 points La valeur technique est appréciée selon une valeur croissante de mérite à partir du mémoire technique remis par le candidat sur la base des sous-critères suivants : * Pour le lot 2 uniquement : Sous-critères : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 8 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 4 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 8 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de

la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 4 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) F. Pertinence des mesures de sécurité, d'accessibilité, des installations de chantier et du plan de phasage de chantier (sur 6 points) * Pour tous les autres lots : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 10 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 5 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 10 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 5 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) ** Critère n°2 : Prix des prestations noté sur 50 points - pour tous les lots Le prix des prestations est apprécié à partir du montant total Ht indiqué dans l'acte d'engagement

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les références consistent en la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des cinq dernières années (les références présentées au-delà des 5 dernières années ne seront pas prises en compte), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Documents à remettre par les candidats (cf. art 5-1 du règlement de la consultation) * Certificats de qualification ou références équivalentes pour chacun des lots. En l'absence de références, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718)

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1440718>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 29/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0014

Titre : AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Description : AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Identifiant interne : 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée (cf. art 3-2-1 du règlement de la consultation) Le marché débute à compter de sa date de notification et prend fin au terme de la garantie de parfait achèvement si toutes les obligations du titulaire ont été remplies. A défaut, cette durée peut être prolongée par le maître d'ouvrage dans l'attente de la réalisation des obligations non remplies. Le marché n'est pas reconductible. - Délais d'exécution (cf. art 3-2-2 du règlement de la consultation) Par dérogation à l'article 28 du Ccag Travaux : Phase 1 : Pour les lots n°02 à 13 et 17, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 14 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phase 2 : Pour les lots n° 01 et 16, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 4 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phases 1 et 2 : Pour les lots n°14 et 15, le délai global d'exécution des deux phases est à titre indicatif de 18 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois pour chacune des phases. A titre indicatif, il est prévu que la période de préparation de la phase 1 démarre en septembre 2024. - Forme juridique de l'attributaire (cf. art 3-4 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. - Visite des lieux (cf. art 4-3 du règlement de la consultation) Aucune visite des lieux n'est imposée. Le candidat est libre de se rendre sur les lieux de sa propre initiative. Le site est libre d'accès. - Jugement des offres (cf. art 6-2 du règlement de la consultation) ** Critère n°1 : Valeur technique notée sur 50 points La valeur technique est appréciée selon une valeur croissante de mérite à partir du mémoire technique remis par le candidat sur la base des sous-critères suivants : * Pour le lot 2 uniquement : Sous-critères : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 8 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 4 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 8 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 4 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) F. Pertinence des mesures de sécurité, d'accessibilité, des installations de chantier et du plan de phasage de chantier (sur 6 points) * Pour tous les autres lots : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications,

modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 10 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 5 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 10 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 5 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) ** Critère n°2 : Prix des prestations noté sur 50 points - pour tous les lots Le prix des prestations est apprécié à partir du montant total Ht indiqué dans l'acte d'engagement

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les références consistent en la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des cinq dernières années (les références présentées au-delà des 5 dernières années ne seront pas prises en compte), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Documents à remettre par les candidats (cf. art 5-1 du règlement de la consultation) * Certificats de qualification ou références équivalentes pour chacun des lots. En l'absence de références, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1440718>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 29/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

5.1 Lot : LOT-0015

Titre : PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Description : PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Identifiant interne : 17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45223220 Travaux de gros œuvre

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09331200 Modules solaires photovoltaïques

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée (cf. art 3-2-1 du règlement de la consultation) Le marché débute à compter de sa date de notification et prend fin au terme de la garantie de parfait achèvement si toutes les obligations du titulaire ont été remplies. A défaut, cette durée peut être prolongée par le maître d'ouvrage dans l'attente de la réalisation des obligations non remplies. Le marché n'est pas reconductible. - Délais d'exécution (cf. art 3-2-2 du règlement de la consultation) Par dérogation à l'article 28 du Ccag Travaux : Phase 1 : Pour les lots n°02 à 13 et 17, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 14 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phase 2 : Pour les lots n° 01 et 16, le délai global d'exécution est à titre indicatif de 4 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois. Phases 1 et 2 : Pour les lots n°14 et 15, le délai global d'exécution des deux phases est à titre indicatif de 18 mois de travaux, hors période de préparation de 2 mois pour chacune des phases. A titre indicatif, il est prévu que la période de préparation de la phase 1 démarre en septembre 2024. - Forme juridique de l'attributaire (cf. art 3-4 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement. - Visite des lieux (cf. art 4-3 du règlement de la consultation) Aucune visite des lieux n'est imposée. Le candidat est libre de se rendre sur les lieux de sa propre initiative. Le site est libre d'accès. - Jugement des offres (cf. art 6-2 du règlement de la consultation) ** Critère n°1 : Valeur technique notée sur 50 points La valeur technique est appréciée selon une valeur croissante de mérite à partir du mémoire technique remis par le candidat sur la base des sous-critères suivants : * Pour le lot 2 uniquement : Sous-critères : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 8 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 4 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 8 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 4 points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) F. Pertinence des mesures de sécurité, d'accessibilité, des installations de chantier et du plan de phasage de chantier (sur 6 points) * Pour tous les autres lots : A. Pertinence des moyens humains et matériels dédiés à l'opération (nombre, compétences, qualifications, modalités d'encadrement et de suivi) et de l'organisation des équipes sur chantier (sur 10 points) B. Pertinence de la méthodologie générale d'intervention (sur 5 points) C. Pertinence du planning et des moyens mis en oeuvre pour le respect des délais (sur 10 points) D. Prise en compte des contraintes environnementales sur le chantier (respect de la charte chantier faibles nuisances, limitation des nuisances, sécurité, accessibilité) (sur 5

points) E. Pertinence des matériaux et fournitures affectés à l'opération (sur 20 points) **
Critère n°2 : Prix des prestations noté sur 50 points - pour tous les lots Le prix des prestations est apprécié à partir du montant total Ht indiqué dans l'acte d'engagement

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Dc 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc1-2019.doc) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants; - Dc 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/Dc/imprimés_dc/Dc2-2019.doc) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les références consistent en la présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des cinq dernières années (les références présentées au-delà des 5 dernières années ne seront pas prises en compte), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Documents à remettre par les candidats (cf. art 5-1 du règlement de la consultation) * Certificats de qualification ou références équivalentes pour chacun des lots. En l'absence de références, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1440718>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1440718>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 29/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ville du Havre

Numéro d'enregistrement : 21760351300011

Adresse postale : Mairie du Havre 1517 place de l'hôtel de Ville, Cs 40 051

Ville : Le Havre

Code postal : 76084

Pays : France

Point de contact : Ville du Havre

Adresse électronique : secretariatcao@lehavremetro.fr

Téléphone : 0235194545

Adresse internet : <https://www.lehavre.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.mpe76.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Rouen

Numéro d'enregistrement : 599929

Adresse postale : 53 avenue Gustave Flaubert

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rouen@juradm.fr

Téléphone : 0235583500

Télécopieur : 0235583503

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f8f3582d-84a1-4b3f-b8ac-f0690272df79 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 25/03/2024 à 13:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/03/2024